

Hautes Ecoles: une prolongation des contrats précaires s'impose!

Lundi, 22. février 2021

De: Communiqué SSP - Hautes Ecoles



Les restrictions sanitaires affectent fortement les activités de recherche dans les Hautes Écoles (universités, HES). Les témoignages reçus par le Syndicat des services publics sont alarmants. Le SSP lance un appel pour une prolongation des contrats précaires d'une année au moins.

«Nous sommes actuellement paralysés dans nos recherches, les retards sont de plus en plus importants et difficiles à rattraper.»

Un chercheur post-doc en histoire contemporaine

Les Hautes Écoles sont durement frappées par la pandémie et se trouvent, comme tant d'autres secteurs, dans une situation de crise durable aux conséquences extrêmement préoccupantes. Outre la surcharge de travail, notamment administrative, pour l'ensemble du personnel ainsi que les difficultés liées au passage à l'enseignement en ligne pour les enseignant-e-s et les étudiant-e-s, les activités de recherche pâtissent très fortement des restrictions de déplacements et de réunions actuellement en vigueur. Ces restrictions auront de graves conséquences sur la recherche scientifique, conséquences qui vont déployer leurs effets sur plusieurs années et qui doivent impérativement être anticipées.

Soumis à des pressions extrêmement fortes déjà avant la pandémie, le personnel de recherche fait face actuellement à une situation dramatique, comme l'illustrent [les témoignages que nous avons recueillis](#).

Les restrictions aux activités de recherche affectent toutes les disciplines, car aucun-e universitaire ne se contente de lire et d'écrire devant son ordinateur. La plupart des centres d'archives sont fermés ou leur accès sévèrement limité, handicapant lourdement le travail des historien-ne-s. Les réunions physiques sont interdites ou très réduites, rendant le travail des chercheur-euse-s en psychologie ou en sociologie extrêmement difficile, et bien souvent impossible. Les voyages internationaux sont exclus dans de nombreuses régions du monde (le Brésil, la Chine, les États-Unis), retardant depuis des mois les séjours de terrain indispensables aux chercheur-euse-s en relations internationales, en géologie ou en littérature comparée, pour ne prendre que quelques exemples parmi beaucoup d'autres. Si les laboratoires ont repris leur

fonctionnement à la fin du printemps 2020, leur fréquentation est évidemment limitée, ce qui retarde d'autant les recherches en biologie ou en médecine. Cette liste pourrait sans peine être allongée, car tou-te-s les chercheuses et chercheurs sont concerné-e-s.

Ainsi, la récolte des données, activité essentielle pour la recherche scientifique, est arrêtée, entravée ou gravement retardée depuis bientôt une année, et aucune perspective claire de reprise dans les mois, voire les années qui viennent ne se dessine. Cette situation frappe avec une acuité particulière le 80% des chercheur-euse-s qui travaillent avec des contrats précaires, parfois de très courte durée, et qui doivent, durant leur contrat, mener à bien une activité de recherche (thèse, publication, articles), une condition sine qua non pour la suite de leur parcours professionnel. La situation est particulièrement critique pour les doctorant-e-s. L'interruption ou le ralentissement de leur recherche doctorale au cours de ces douze derniers mois provoquent un retard extrêmement important, menaçant la reddition de la thèse, ce qui serait une perte sèche pour la personne, mais aussi pour la science.

Face à la dégradation des conditions de travail et pour assurer la continuité d'une recherche de qualité et le soutien aux travailleur-euse-s des Hautes Écoles, le Syndicat des services publics demande que soient immédiatement entamées des discussions sur la prolongation des contrats précaires du personnel des Hautes Écoles qui en a grandement besoin, pour une durée d'une année au minimum.